# Persister et signer

Pinar Selek

▶ **To cite this version:**

Pinar Selek. Persister et signer. Droits & Libertés, 2024, 204, pp.2. hal-04442633

**HAL Id: hal-04442633**
**https://hal.univ-cotedazur.fr/hal-04442633**

Submitted on 9 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Persister et signer

**Pinar SELEK**

**In D&L, no.204, janvier 2024, pp.36-37**

C'est en juillet 1998 que l'horreur a commencé, suite à mon refus de révéler à la police turque les noms de mes enquêtées kurdes… Malgré l'intensité des actes de torture, j'ai réussi à défendre les règles de déontologie professionnelle, à l'instar du secret médical ou professionnel de l'avocat. Mais devant ma résistance, l'étau de l'horreur s'est resserré : un mois après, alors que j'étais en prison, j'ai appris par la télévision que le pouvoir turc avait décidé de faire de moi une terroriste en m'accusant fallacieusement d'être impliquée dans un attentat, alors qu'il avait été clairement établi que l'explosion en question était un accident.

J'ai été gravement punie. Après deux ans et demi de prison et quatre acquittements en 2006, 2008, 2011 et 2014, j'ai subi, jusqu'à aujourd'hui, un harcèlement politico-judiciaire. La plus grande punition a été d'être désignée, par le régime turc, comme l'actrice principale de ce film d'horreur qui s'appelle « Procès ». Même si je lutte pour ne pas « jouer » dedans, je me trouve obligée de le commenter, et ce depuis plus de vingt-cinq ans. Tant mieux. Pouvoir l'analyser est le signe de mon détachement : en y participant je ne pourrais pas voir le « grand tableau ». En effet, mon procès n'est qu'une petite séquence de l'énorme film qu'est ce pays. Sans connaître le processus de construction de l'Etat-nation turc sur une terre mutilée par le génocide des Arméniennes et Arméniens, par les massacres des Grecs et des Kurdes, sans se rendre compte des compromissions collectives qui se manifestent à travers les lynchages récurrents jusqu'à aujourd'hui, il est impossible de comprendre mon « péché ». Face à cet appareil nationaliste, militariste et patriarcal, consolidant sa légitimité au moyen d'un langage mythologico-religieux, défendre la liberté et l'autonomie de la recherche représentait une grande offense.

## « Sonder les ténèbres » pour comprendre

Je n'étais pas la seule à parler de la liberté, mais l'une des quarante-cinq-mille prisonnières et prisonniers politiques. A l'époque nous étions dans une prison classique avec de grands dortoirs et où j'avais réussi à finaliser plusieurs travaux, en cachant mes papiers avec une créativité étonnante. Au vingt-cinquième jour de ma grève de la faim a commencé une manœuvre visant à nous transférer dans une prison garantissant notre isolement total. Quelques jours après cette opération meurtrière, qui a causé la mort de centaines de prisonnières, j'ai été libérée. Et, sans perdre une minute, je me suis engagée dans de multiples luttes intersectionnelles et j'ai mené des enquêtes pour questionner les mécanismes des violences structurelles qui façonnent l'ordre social et politique de la Turquie.

Le 19 janvier 2007, Hrant Dink, journaliste arménien, homme de paix, a été assassiné. Même si l'enquête criminelle a révélé des complicités au sein de l'Etat, seul le tireur présumé et deux complices ont été arrêtés et ont avoué ce crime. Ils étaient présentés comme des héros à la télévision. L'un d'eux criait, doigt accusatoire pointé devant lui : « *Sois raisonnable et ne perds pas ta vie !* » Le lendemain, durant les funérailles, Rakel, compagne de Hrant, nous a montré le chemin : « *Rien ne se fera, mes ami-e-s, sans sonder les ténèbres qui font d'un bébé un assassin*. »

J'ai alors commencé à mener une enquête d'histoire orale auprès de soixante-dix-neuf hommes sur leur expérience du service militaire, pour sonder les mécanismes de production des sujets de violences. Ce fut la dernière enquête que j'ai menée en Turquie. En février 2009 est paru *Devenir Homme en rampant* qui, à partir des résultats de cette enquête, montre comment l'ordre militariste se reproduit par le dressage des corps masculins à l'exercice de la violence, et comment les pouvoirs politiques s'appuient sur les rapports sociaux déjà existants et participent à leur reproduction. Les médias parlaient de ce livre. Le débat a été rapidement élargi aux champs académiques et associatifs. La première édition a été épuisée en quelques semaines. Quatre mois après, j'ai dû fuir le pays, menacée d'une peine de prison à perpétuité dans le cadre d'un procès kafkaïen.

Voilà l'image paradoxale de la Turquie qui cache en effet une méthodologie sournoise du pouvoir. Tout peut arriver n'importe quand. Chaque heure, une nouvelle information tombe : incarcérations, tortures, massacres, interdictions, libérations… Les procédures judiciaires, les conditions de détention dans les prisons sont modifiées en permanence. Les dispositifs de contrôle et d'enfermement convergent pour

créer une inquiétude permanente. Le pouvoir politique gouverne par cette inquiétude. Il gouverne les émotions de la population en marginalisant de manière multiple et complexe les penseurs-chercheurs-artistes, en méprisant la réflexion et en banalisant l'absurdité.

**Continuer, malgré procès et mandat d'arrêt**

Le film continue ainsi… Et moi, j'ai reconstruit ma vie en France. C'est en m'engageant auprès de multiples mouvements sociaux que j'ai tissé des liens profonds et solides. Après mon quatrième acquittement en 2014, le procureur a encore fait appel et le dossier a été envoyé à la Cour suprême qui a attendu jusqu'en janvier 2023 pour l'annuler et lancer à mon encontre un mandat d'arrêt international. Une nouvelle audience a eu lieu à Istanbul, d'abord le 31 mars 2023, ensuite le 29 septembre, avec la participation de multiples soutiens turcs et kurdes et des délégations internationales. Enfin, la 15e Haute Cour pénale d'Istanbul a reporté à nouveau l'examen du dossier : une nouvelle audience aura lieu à Istanbul, le 28 juin 2024. En attendant, la balle est renvoyée à l'Interpol et à la France, censées examiner une demande d'extradition et d'arrestation internationale.

Aujourd'hui, ce mandat d'arrêt international m'empêche de sortir du territoire français et d'exercer librement mes recherches. Je ne peux même pas traverser la frontière franco-italienne, alors que je suis co-coordinatrice de l'Observatoire des migrations dans les Alpes-Maritimes. Comme l'atteste la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères dans sa déclaration au Sénat (1), qui a évoqué ma situation, « *La procédure judiciaire dont elle fait l'objet en Turquie et le risque d'arrestation encouru entravent son travail* ». Le pouvoir turc veut m'enfermer à perpétuité car je continue à sonder les ténèbres, car je souffle la possibilité de m'en sortir, car je « *persiste et signe* ». C'est avec ces mots que les éditions Des femmes ont annoncé la parution de mon dernier ouvrage, *Le Chaudron militaire turc* (cf. p. 36), juste avant l'audience du 29 septembre 2023. Pour moi, c'était un acte de liberté : malgré les menaces, j'ai poussé plus loin dans ce livre l'analyse en y intégrant les questionnements sur les nouveaux dispositifs de banalisation de la violence, sur les conditions de la soumission à l'ordre néolibéral et au système de surveillance généralisée, dans les démocraties capitalistes.

Juste après cette parution, l'assassin présumé de Hrant Dink a été libéré. Aujourd'hui, ces hommes rampants me menacent. Et moi, je veux vivre comme chercheuse, penseuse et écrivaine libre. Face à cet acharnement politique qui relève du harcèlement, voire de la torture psychologique, je persiste encore et toujours grâce à une puissante et fidèle solidarité à mes côtés.

Le pouvoir turc espère sans doute nous épuiser. Mais l'eau coule et trouve son chemin. C'est impossible de l'arrêter. Car il y a mille rivières qui s'embrassent. Nous avons déjà rejoint l'océan. C'est trop tard...

(1) www.senat.fr/questions/base/2022/qSEQ220802456.html.